

pourquoi donc? Vous vouliez faire l'essai de cette loi? Pardonnez-moi, messieurs les ministres, mais pour des hommes politiques comme vous devez l'être, c'est peu clairvoyant de votre part de n'avoir pas regardé de plus loin.

On prétextera peut-être que c'est un peu coûteux. Mais pourtant on est si peu particulier dans bien des cas où les mesures ne sont pas la moitié aussi bonnes que celle-ci! D'ailleurs, au point de vue de la dépense publique, la diminution des causes devant les cours criminelles paierait une bonne partie des émoluments de ces officiers. Qu'on en demande des nouvelles au district de St. Hyacinthe.

Et puis vous ne comptez pas la protection donnée au citoyen dont la liberté, les biens, sont en jeu et ne sont pas suffisamment protégés par le système actuel. Combien de braves cultivateurs, d'honnêtes ouvriers ont eu à payer des frais énormes sans savoir que le manque de connaissance de leurs magistrats en était la seule cause?

Et les magistrats eux-mêmes. On ne les payait pas, on ne leur fournissait pas même les moyens d'étudier quand ils le pouvaient, et quand ils étaient poursuivis comme l'ont été deux magistrats de Laprairie, contre lesquels jugement a été rendu ces jours derniers, on les condamnait à des dommages, lorsque quelquefois leur ignorance de la loi aidait à faire pressurer abus de justice de leur part.

Non, la loi est bonne, il faut la mettre en pratique et de suite. Le peuple ne criera pas contre une chose aussi juste. Qu'on donne même à ces magistrats une juridiction civile pour les petites affaires et soyez sûr que les électeurs ne boudent pas pour la dépense que cela occasionnera.

Seulement que l'on ne nomme pas des imbéciles, ni des ignorants, ni des gens sans caractère, ni des hommes violents qui se feraient les instruments des haines de voisinage ou de parti.

Que l'on nomme des hommes versés dans la connaissance du droit, s'appliquant à leurs fonctions, et on les accueillera avec plaisir partout, qu'ils viennent du Nord ou du Midi.

Il pourra bien y avoir parfois de petites ambitions locales de froissées, mais que le gouvernement n'oublie pas que le peuple fait bien vite la distinction entre les petites ambitions d'un homme et le strict devoir rempli par les autorités.

Pardon, MM. les Rédacteurs; ce que je vous écris là est bien mal dit, mais il y a tant de gens qui pensent comme moi là-dessus que l'on ne vous en vaudra pas pour m'avoir laissé mal dire une bonne vérité.

Bien à vous,

OPINION.

(Correspondance spéciale à l'Opinion Publique.)

SEPTIÈME CONVENTION NATIONALE DES CANADIENS ÉMIGRÉS, A WORCESTER, MASS.

RAPPORT DES PROCÉDÉS.

C'est le cœur rempli de joie et d'enthousiasme que je vous écris ce compte-rendu des délibérations de notre septième Convention nationale.

Cette campagne de trois jours a été le couronnement des travaux, des espérances d'un grand nombre. Plusieurs appréhendaient un *fiacre*; mais tous aujourd'hui s'accordent à dire que cette septième Convention nationale, qui a été brillante sous tous les rapports, produira un bien immense chez nos populations canadiennes.

Comme plusieurs de vos lecteurs se peut-être étrangers à l'œuvre de nos Conventions, je me permettrai d'en donner ici un cours historique, après quoi je ferai connaître nos travaux à Worcester, cette année.

En 1865, eut lieu, à New-York, la première Convention canadienne, qui prit pour seule tâche de protester contre certaines accusations que certains journaux conservateurs d'alors lançaient contre les Canadiens émigrés.

La seconde, tenue à New-York en 1866, eut le même but. En 1867, 10 délégués se réunissaient en convention à Troy, N. Y. Pour la première fois alors, on vit un mouvement véritablement et exclusivement patriotique, s'accroître. Malgré le petit nombre de délégués, la Convention de Troy, N. Y., eut de beaux effets.

Durant l'année qui suivit, le *Protecteur Canadien* fut fondé, et 17 nouvelles sociétés de bienfaisance furent établies parmi nos nationaux.

La quatrième Convention eut lieu à Springfield, Mass., en octobre 1868. 29 délégués étaient présents aux délibérations. La politique, qui avait en champ libre aux trois précédentes conventions, fut bannie de celle-ci. Plusieurs résolutions, d'une utilité pratique, furent adoptées, entr'autres un projet d'union des sociétés canadiennes de secours mutuels.

La cinquième Convention eut lieu à Détroit, Michigan, et la sixième à St. Albans, Vt.

Le président du comité exécutif, M. Chs. Moussette, de New-York, convoqua, cette année, la Convention à Worcester, pour les 15, 16 et 18 septembre courant.

Le *Protecteur Canadien* et l'*Étendard National* s'occupèrent très-activement de cette réunion. Les populations canadiennes furent invitées à envoyer des délégués à Worcester pour la discussion de certains intérêts communs aux Canadiens des États-Unis. Les articles de l'*Étendard National* et du *Protecteur Canadien* produisirent une impression favorable; aussi, la Convention nationale de 1871 est-elle plus éclatante et comptait-elle plus de délégués que les précédentes.

La Société St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., assistée des autres membres de la Congrégation Notre-Dame, organisa une des plus belles démonstrations qui aient jamais été faites dans Worcester. Les sociétés voisines répondirent à l'invitation et contribuèrent dignement à réhausser l'éclat de la fête.

Dès 5 heures du matin, vendredi, les délégués commencèrent à arriver. Vers midi, le *Mechanics' Hall*, sur la rue Maine, était rempli d'étrangers, venus pour prendre part à la procession.

Voici l'ordre de la marche :

Une escouade de police.

Société St. Jean-Baptiste de Worcester, drapeaux, bannière et musique en tête.

M. le Président du comité exécutif, Chs. Moussette, accompagné des délégués, bannière en tête.

La Société St. Jean-Baptiste de Millbury, Mass., avec drapeaux et bande de musique.

La Société St. Jean-Baptiste de Springfield, Mass., avec drapeaux, bannière et bande de musique.

La Congrégation Notre-Dame de Worcester, avec drapeaux et bande de musique.

Les spectateurs.

Sous la direction de M. L. Coiteux, Commissaire-Ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Worcester, la procession, après avoir défilé dans les principales rues de la ville, et exalté l'enthousiasme de plus de 8,000 spectateurs, qui se pressaient sur son parcours, se rendit au *Mechanics' Hall*, où les délégués furent priés de bien vouloir soumettre leurs lettres de créance au comité exécutif.

Ils étaient 44, venus de neuf États différents.

Après l'appel des délégués, M. Chs. Moussette ouvrit les travaux de la Convention par un discours très-approprié, et invita M. le curé de Worcester, le Rév. J. B. Primeau, d'offrir à Dieu les délibérations de l'assemblée.

Après une prière de circonstance, le Rév. curé prit la parole et traça, en quelques phrases très-éloquentes et souvent applaudies, les devoirs des délégués. M. l'abbé Laverdière, curé de Springfield, Mass., invité à prendre la parole, corrobora les sages avis de M. le curé de Worcester.

On procéda ensuite à l'élection des officiers de la Convention. Furent élus :

Président, Ferd. Gagnon, rédacteur de l'*Étendard National*.

Vice-Président, Alex. Bengley, de Chicago.

Secrétaire-Archiviste, Fréd. Houde, rédacteur du *Protecteur Canadien*, St. Albans.

Secrétaire-Trésorier, Jos. LeBœuf, écrivain, de Cohoes, N. Y.

On ajourne alors les travaux de la Convention au samedi, à 10 h. A. M.

L'ASSEMBLÉE POLITIQUE.

A 7 1/2 h. P. M., eut lieu à la même salle, *Mechanics' Hall*, une grande assemblée publique, indépendante de la Convention, où les questions si importantes de l'annexion, de l'indépendance et de la confédération canadienne furent discutées.

Le Dr. Rousseau, de Springfield, fut nommé président de cette assemblée.

Après en avoir expliqué le but, M. le Président invita Alphonse Lusignan, écrivain, avocat, de St. Hyacinthe, et représentant le *Pays*, de Montréal, à adresser la parole sur une des questions proposées à la discussion.

M. Lusignan, dans un discours d'une heure et demie, châtia, en termes sévères, la conduite du gouvernement canadien, et fit un triste tableau de la condition matérielle du Canada. Il fut applaudi plus d'une fois.

Le Rév. J. B. Primeau enregistra verbalement son protêt contre les idées émises dans ce discours.

M. Geo. Batchelor succéda à M. Lusignan. L'unification de l'Amérique du Nord fut le sujet de ses remarques.

M. Ferd. Gagnon, invité à se prononcer sur les questions en litige, prit la part de l'indépendance.

Il chercha à prouver qu'au point de vue des sentiments patriotiques, l'indépendance était de beaucoup préférable à l'annexion. M. Houde préfera la Confédération actuelle à l'ancienne Union, et si un jour l'élément canadien devait être complètement absorbé et dominé par des étrangers, pour sa part il préférerait la domination Américaine à la domination Anglaise. Il fut vivement applaudi. La séance se termina vers 11 heures P. M.

A minuit, un splendide banquet fut servi à la maison Bay State.

Après que les estomacs eurent été rassasiés, on passa aux santés, qui furent bues et auxquelles on répondit dans l'ordre suivant :

Au Président des États-Unis, par MM. Batchelor et Rousseau.

Au Canada, par MM. C. Pacaud et Batchelor.

A la septième Convention, par M. A. F. Rouleau.

Aux sociétés de secours mutuel, par M. Chs. Moussette.

Au clergé canadien des États-Unis, par le Rév. J. B. Primeau.

Au Président de la 7^{me} Convention, par M. Ferd. Gagnon.

A la Société St. Jean-Baptiste de Worcester, par MM. P. L. Paquette, Jos. Marchessault et Ferd. Gagnon.

A la Congrégation Notre-Dame de Worcester, par M. P. Langlois.

A l'Union Nationale des Canadiens émigrés, par M. Fréd. Houde.

A l'industrie et au progrès de la Province de Québec, par MM. A. Beaudry et L. Boudreau.

A la Presse, par MM. A. Lusignan et Fréd. Houde.

Aux dames, par MM. A. Moussette et Dr. Rousseau.

Aux sociétés de Springfield et de Millbury, qui ont si dignement réhaussé l'éclat de la démonstration.

A la maison Bay State et à son propriétaire, M. Geo. Troll, par MM. Troll, Moussette et Ferd. Gagnon.

A la Société St. Jean-Baptiste de New-York, comme étant la plus ancienne, par MM. Chs. Moussette et Batchelor.

Il était alors 4 1/2 h. a. m. Le sommeil allourdissait les discours et les paupières, il fallut se séparer. Le banquet avait été charmant, tout le monde s'était amusé.

2ND JOUR.

M. Ferd. Gagnon, président de la Convention, ouvrit la séance à 10 1/2 h. A. M. On passa à la discussion du programme suivant :

10. La Presse canadienne.

20. Etablissement d'écoles françaises.

30. Naturalisation et repatriement.

40. Moyens d'acquiescer le bien-être matériel.

50. Etablissement de sociétés de secours mutuel.

60. Questions d'honneur national.

70. Union des Sociétés de secours mutuel.

La question de la Presse canadienne fut traitée la première.

M. Houde, appelé à la parole, parla éloquemment sur le sujet. Il fit voir le bien que produit la bonne presse dans tous les pays, et tout en remerciant les Canadiens de l'encouragement donné déjà à cette presse, il les exhorta vivement à déployer le plus grand zèle pour la propagation de l'*Étendard National* et du *Protecteur Canadien*. MM. A. Paré et E. N. Lacroix traitèrent aussi ce sujet avec éloquence et connaissance de cause. La séance se termina vers 1 heure p. m., après que le Président eut nommé MM. Chs. Moussette, Jos. LeBœuf, Fréd. Houde A. F. Bouleau et L. Boudreau pour élaborer une série de résolutions sur les questions du programme et autres sujets qui pourraient être proposés par les délégués; ce comité devant faire rapport le soir même. Ajournement jusqu'à 2 1/2 heures p. m.

Le vice-président, M. Alex. Bengley de Chicago, ouvrit la séance vers 3 heures p. m. On passa de suite à la discussion des questions du programme.

Le sujet des écoles françaises fut éloquemment traité par MM. Batchelor, LeBœuf et Lacroix.

Vint ensuite la question si importante de la naturalisation et du repatriement. Messieurs Ferd. Gagnon, E. N. Lacroix et Chs. Moussette se prononcèrent fortement en faveur de la naturalisation pour ceux qui ne devaient point retourner en Canada, et en faveur du repatriement pour les autres.

Les moyens d'acquiescer le bien-être matériel furent donnés par MM. A. Moussette, Chs. Moussette et Jos. LeBœuf. Ils n'en oublièrent qu'un seul, celui des assurances sur la vie, que je me propose de traiter bientôt.

Messieurs Batchelor, Dr. Jacques et N. Lacroix invoquèrent l'établissement de sociétés de secours mutuel. Après quoi, la convention s'ajourna jusqu'à 7 1/2 h. p. m.

SEANCE DU SOIR.

Le vice-président, M. Bengley, ouvrit et présida à cette séance.

Le Dr. Rousseau, invité à la parole, traita éloquemment des conventions, de leur but et de leurs résultats. Vivement applaudi. Le Dr. N. Jacques, de Worcester, nous parla ensuite des questions d'honneur national. Il fit voir nos fautes, et indiqua les remèdes. Chaleureux applaudissements.

Il se passa alors une belle scène de famille. La salle Washburn était comble, le silence se fit et le Président, Ferd. Gagnon, accompagné de MM. Chs. Moussette et Jos. LeBœuf, entourés d'un grand nombre de délégués, s'avança sur l'estrade et présenta à M. Edouard N. Lacroix, délégué de Détroit Michigan, au nom des canadiens émigrés, une canne montée en or, en reconnaissance de ses nombreux services à la cause nationale et en témoignage de l'estime qu'entretenaient à son égard tous les délégués. M. Chs. Moussette présenta alors la canne à M. Lacroix en même temps que M. Gagnon lui remettait une adresse commémorative de ce beau jour, qui était le 59^{ème} anniversaire de sa naissance.

Le récipiendaire répondit en termes remplis de reconnaissance et de gratitude à ce beau témoignage d'estime. Les applaudissements couvrirent sa voix plus d'une fois. C'est un grand honneur que celui conféré à M. Lacroix, mais il le mérite. Il est digne de ce témoignage éclatant accordé à son grand patriotisme. M. Lacroix est, pour moi, la personnification du patriote émigré.

Le comité nommé pour préparer des résolutions, fit son rapport, et les délégués votèrent, à l'unanimité, l'adoption des résolutions plus loin rapportées.

Après quoi l'assemblée s'ajourna jusqu'à lundi matin, à 8 h. A. M.

M. A. Bengley au fauteuil.

La résolution suivante est alors proposée et adoptée à l'unanimité :

M. Gagnon propose qu'il soit résolu :

Que cette Convention apprend avec la plus profonde douleur la nouvelle de l'incendie qui vient de détruire les ateliers du *Protecteur Canadien*, et reconnaissant que ce journal a rendu, par le passé, d'éminents services à la cause nationale et religieuse des Canadiens émigrés, cette Convention recommande à nos populations canadiennes de venir en aide, si besoin il y a, au propriétaire de cet excellent journal.

La Convention s'ajourne alors jusqu'au soir.

L'Union de Secours mutuel ouvrit alors ses séances.

M. Chs. Moussette agissant comme président; MM. Batchelor et H. J. Lord, comme secrétaire-archiviste et secrétaire-correspondant.

La Constitution de cette Union de Secours mutuels fut discutée, et les Sociétés suivantes signèrent sa Constitution :

St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass.

" " de Chicago, Illinois.

" " de Danielsonville, Conn.

" " de Fitchburgh, Mass.

" " de Northampton, Mass.

" " de Marlborough, Mass.

" " de Manchester, N. H.

" " de Nashua, N. H.

" " de Troy, N. Y.

" " de Millbury, Mass.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers de cette organisation pour l'année courante :

Messieurs E. N. Lacroix, Président.

" P. L. Paquette, Vice-Président.

" A. Paré, Secrétaire-Archiviste.

" Fréd. Houde, Secrétaire-Correspondant.

" A. Bengley, Trésorier.

Membres adjoints, Ls. Loïselle et E. Lussier.

Après des votes de remerciements au Rév. J. B. Primeau, pour les services rendus à la Convention, et aux officiers sortant de charges, l'Union de secours mutuels ajourna sa séance à ne die.

Pendant cette séance, les délégués des différentes sociétés de secours mutuel, firent un rapport sur l'état de leurs sociétés respectives. Toutes sont prospères. Les principales sont celles de Lafayette, de Détroit; St. Jean-Baptiste, de Worcester; et St. Jean-Baptiste, de Cohoes, N. Y.

Vers 7 heures P. M., la Convention nationale reprit sa séance et termina ses travaux par l'adoption de résolutions remerciant le curé de Worcester, la Société St. Jean-Baptiste et la Congrégation de Worcester, Mass., pour avoir tant aidé au succès de la Convention, et avoir organisé une aussi belle démonstration.

Vint ensuite l'élection du comité exécutif pour la Convention de 1872, qui aura lieu à Chicago, Illinois.

Messieurs E. N. Lacroix, de Détroit, Michigan, Président.

" A. Bengley, de Chicago, Illinois, Vice-Président.

" L. Boudreau, de Marlborough, Mass., Sec.-Arch.

" Jos. LeBœuf, écrivain, de Cohoes, N. Y., Sec.-Cor.

" A. D. Lapiere, de Springfield, Mass., Trésorier.

Membres adjoints: A. Fontaine, Glens Falls, N. Y.; Jos. Marchessault, de Worcester, Mass.; Ant. Moussette, St. Albans, Vt.; H. I. Lord, Biddeford, Maine; H. F. St. Onge, Danielsonville, Conn.; Ls. Benoit, Manchester, N. H.; E. Pelletier, Woonsocket, R. I.

En reconnaissance des éminents services rendus à la Convention nationale de 1871, par le Rév. J. B. Primeau, curé de Worcester, il est proclamé membre honoraire du comité exécutif au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Et la septième Convention nationale de 1871 termina alors ses intéressants travaux au milieu des enthousiastes hurrahs des délégués.

Le dimanche, 17, il y eut une messe solennelle à l'église Notre-Dame. La bande canadienne de musique fit entendre de